



CAHIER DES CHARGES TECHNIQUES

Nathalie FLAMBARD | 02 33 71 65 38 | nflambard@parc-cotentin-bessin.fr

Chargeée de mission tourisme durable

Réalisation d'une courte vidéo pour promouvoir les marais blancs et l'ornithologie en hiver dans le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

⇨ Sommaire

1° - Objet de la consultation.....	page 2
2° - Contexte	page 2
3° - Contenu de la mission	pages 2 -3
4° - Durée de la prestation.....	page 3
5° - Droits de reproduction et de diffusion	pages 3 - 4
6° - Critères de sélection	page 4
7° - Présentation des offres	page 4

⇨ **Date limite de remise des devis : lundi 12 janvier 2026, avant 18h.**

⇨ **Suivi technique :** Nathalie FLAMBARD- 02 33 71 **65 38** - nflambard@parc-cotentin-bessin.fr

⇨ **Adresse de remise des offres :**

Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin

Siège administratif

3 village Ponts d'Ouve

Saint-Côme-du-Mont

50500 CARENTAN-LES-MARAIS

Tél. : 02 33 71 61 90

nflambard@parc-cotentin-bessin.fr

⇨ **Adresse de facturation :**

Le dépôt des factures devra se faire obligatoirement sur CHORUS Pro.

Même adresse postale que ci-dessus

facturation@parc-cotentin-bessin.fr

1. OBJET DE LA CONSULTATION

La présente consultation porte sur la réalisation d'une vidéo promotionnelle pour le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, dont la finalité principale est de mettre en avant le phénomène des marais blancs et la présence de milliers d'oiseaux sur le territoire en hiver sur nos outils numériques (site Internet, réseaux sociaux...) mais aussi de la partager à nos partenaires.

2. CONTEXTE

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin met en avant depuis de nombreuses années le phénomène des marais blancs. Ce phénomène spectaculaire, lié à l'abondance des précipitations, culmine au cœur de l'hiver : l'eau monte si haut que même les barrières et les clôtures sont englouties. Le spectacle s'avère fabuleux car les paysages changent chaque jour pour le plaisir des habitants et des touristes venus pour l'occasion. On dit que le marais se fige couleur de ciel, se mélangeant aux rougeurs de l'aube et du crépuscule hivernale. L'espace semble élargi, étiré par ces nappes d'eau infinies que fait onduler le vent. Le temps lui-même, rythmé par ces crues saisonnières, telle une marée douce, prend une autre dimension. Puis l'eau baisse... on dit que le marais « ré-essuie » mais remonte après de nouvelles pluies : il blanchit à nouveau.

Si découvrir ces beaux paysages fait le bonheur des promeneurs et des photographes amateurs et professionnels, c'est également une belle période pour observer les oiseaux migrateurs qui profitent de la quiétude du lieu pour faire une étape ou y hiverner : Sarcelle d'hiver, Canard souchet, Cigognes blanche, Héron cendré, Vanneau huppé...

En hiver, la baie des Veys et le littoral de la côte Est abritent des Eiders à duvet, Macreuses noires, Bernaches cravants et Tadornes de Belon. C'est également un lieu de stationnement important pour les laridés (dortoirs notamment) et les sternes. Enfin, les plans d'eau intérieurs (tourbière de Sèves, Espace naturel sensible des Ponts d'Ouve, ...) accueillent de nombreuses espèces (Grande aigrette, Spatule blanche, guifettes, limicoles, laridés), principalement lors des escales migratoires.

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin souhaite mettre l'accent sur le tourisme ornithologique en période hivernale et en faire la promotion auprès du grand public.

[Pour en savoir plus sur les marais blancs.](#)

[Pour en savoir plus sur la proposition ornithologique de notre territoire.](#)

3. CONTENU DE LA MISSION

La mission demandée est la suivante :

Réalisation d'une vidéo de 2 minutes maximum pour faire la promotion de la saison hivernale dans les marais et d'une version plus courte pour les réseaux sociaux (format réel).

Il convient d'intégrer dans le devis, en plus de la réalisation des vidéos :

- La création du scénario pour la vidéo. Le prestataire fournira une proposition de synopsis qui sera discutée avec le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin. Ce dernier apportera également les éléments de connaissance nécessaire à

- sa réalisation (notamment sur la présence des oiseaux, les derniers comptages, le calendrier d'animations...)
- L'insertion de textes (sous-titrage) et de logos dans la vidéo
- La musique en accompagnement sonore si nécessaire

Le montage sera réalisé en format vidéo HD. Le prestataire devra fournir différents formats, notamment un format pour une intégration directe sur les réseaux sociaux (Facebook et Instagram) et le site Internet (hébergement via Youtube ou équivalent).

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin s'engage à fournir des figurants pour les prises de vue si nécessaire et se charge de faciliter la mise en relation avec des partenaires si nécessaire pour organiser les prises de vue.

Les objectifs de ce film promotionnel sont :

- Accroître la notoriété de la destination « Marais du Cotentin et du Bessin »
- Favoriser la fréquentation du territoire en dehors de la saison touristiques
- Mettre en avant la richesse ornithologique du territoire
- Mettre en avant le phénomène des marais blancs
- Informer les visiteurs sur la destination
- Créer une base de vidéos, au bénéfice du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et de ses partenaires
- Servir l'ensemble des supports de communication du Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin et ses partenaires

Publics visés

- Grand public qui part en vacances
- Amateurs d'ornithologie

4. DURÉE DE LA PRESTATION

La durée de la prestation sera à définir ensemble, l'objectif est de pouvoir tourner les images au premier trimestre 2026, quand le marais sera blanc. Les animations sont nombreuses pendant les vacances scolaires de février.

5. DROITS DE REPRODUCTION ET DE DIFFUSION

Une cession intégrale des supports audiovisuels et droits d'utilisation, d'exploitation et de duplication des supports s'appliquera aux films, avec mention de paternité, sans limite dans le temps.

Une réutilisation dans différents contextes tels que la valorisation d'autres filières ou activités et via différents supports : impression, numérique, informatique, etc..., étant d'ores et déjà envisagée, le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin souhaite acquérir l'ensemble des droits d'utilisation, et d'exploitation des travaux fournis, sans être contraint par de nouveaux droits d'auteur et sans limite dans le temps.

Les tiers autorisés à reproduire les productions, objets du présent appel à proposition sont :

- la presse française et internationale dans le cadre des actions de communication et de promotion de la destination, sous réserve de l'accord du prestataire s'il est question d'un usage commercial ou financier
- les organismes de tourisme territoriaux travaillant en partenariat avec le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin, ceci dans le cadre d'une exploitation à caractère promotionnel et non commerciale.

Autorisation

Le Parc naturel régional des Marais du Cotentin et du Bessin devra prendre à sa charge les autorisations des droits à l'image des personnes et monuments ainsi que les autorisations relatives au survol des sites si nécessaire.

6. CRITÈRES DE SÉLECTION

- 30 % expérience
- 30 % **note d'intention succincte**
- 40 % prix

Merci de nous adresser quelques éléments et/ou références nous permettant d'apprécier votre travail.

7. PRÉSENTATION DES OFFRES

Une note méthodologique démontrant une bonne compréhension de la demande, proposant une trame simplifiée de la méthode et précisant un planning prévisionnel, les modalités d'intervention et d'échanges au cours de la mission (préciser dans le devis le nombre d'aller-retour possible tant sur le travail en cours que sur la validation de la version finale).

Un devis définissant et détaillant l'ensemble des coûts de réalisation des vidéos et intégrant la cession des droits d'exploitation ainsi que les frais techniques et de déplacement

Des références en travaux similaires (savoir-faire, sensibilité artistique et style).